



Commune de Pecq
Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Rue des Déportés, 10
7740 PECQ
info@pecq.be

URBANISME - LOGEMENT

Agent traitant :

Nathalie VANCLES
Tél : 069/25.95.13.
nathalie.vancles@pecq.be

Pecq, le 15 janvier 2025

ACTALEX
Boulevard d'Herseaux 1

7711 DOTTIGNIES

N/Réf. : /
V/Réf. : RP/2222080-09
Annexe(s) : /

- 1.777.81

Objet : Informations notariales – Articles D.IV.99, 100 et 105 du
Code du Développement territorial (CoDT)

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 24 décembre 2024 relative à un bien sis Rue de Bailleu, cadastré 1^{ère} division, section B n° 825, appartenant à « Fondation Roi Baudouin » et aux consorts RENARD, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement territorial :

Le bien en cause :

- est situé **en zone d'habitat à caractère rural sur +/- 60 m à front de la voirie, au-delà en zone agricole** au plan de secteur de TOURNAI – LEUZE - PERUWELZ approuvé par AR en date du 24.07.1981 ;
- n'est pas situé dans le périmètre d'un schéma d'orientation local (anciennement PCA - RUE) ;
- est situé en zone de contraintes karstiques faibles ;
- est situé à la limite d'une zone d'aléa d'inondation faible par débordement (en fond de parcelle) ; présence d'un axe de ruissellement concentré ;
- n'est pas situé en zone Natura 2000 / à proximité d'une zone Natura 2000 ;
- est situé en zone de régime d'assainissement collectif au PASH (pour la partie située en zone d'habitat à caractère rural) ;
- n'est pas repris à la carte archéologique ;

Suivant les informations en notre possession, le bien :

- n'est pas classé ni inscrit sur une liste de sauvegarde ;
- n'est pas frappé d'un arrêté d'expropriation ;
- n'a pas fait l'objet d'un permis d'urbanisation ;
- n'a pas fait l'objet d'un permis d'urbanisme ;
- bénéficie d'un accès à une voirie, équipée en eau et électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux ;

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

Xavier VANMULLEM

Le Bourgmestre,

Aurélien BRABANT